

le 10 avril 2023,

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,
Mesdames les conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux.

Le 26 février dernier, l'Assemblée lotoise pour la NUPES vous a adressé, ainsi qu'à l'ensemble des élu-es des municipalités du Lot, un courrier vous demandant de faire s'exprimer votre conseil par un vote sur un moratoire concernant le déferrement de l'ancienne ligne de train Figeac-Cahors, et l'organisation d'un débat démocratique sur l'avenir de cette ligne.

Certaines communes ont déjà délibéré, est-ce votre cas ? En tout cas ces échanges sont importants, ils participent au débat citoyen dans nos territoires.

Tout d'abord, parce que la décision que nous vous invitons à prendre : "moratoire au déferrement de la ligne de train Capdenac Cahors" n'est pas de nature technique, mais **éminemment politique** comme en atteste le énième rapport du GIEC tout aussi alarmant que les précédents, qui vient d'être publié. Démontez l'UNIQUE ligne de train qui relie le chef-lieu du département (20 000 hab) à l'autre plus grande ville (10 000 hab) soit — en comptant les communes intermédiaires — un total de presque 40 000 habitants (22 % de la population du Lot) est un acte POLITIQUE fort dans le cadre de l'indispensable mutation écologique.

Ensuite, parce qu'il **ne s'agit pas d'abandonner le projet de voie verte**, mais de trouver un autre tracé en étudiant les hypothèses alternatives et en réorientant les crédits affectés en conséquence. Et enfin, en se tournant vers la Région qui a abondé un fond de 800 millions sur plusieurs années pour la réouverture des lignes ferroviaires plus utilisées aujourd'hui.

Parce que les arguments trop souvent entendus concernant le manque de voyageurs potentiels et les difficultés de remise en état des ouvrages d'art "très dégradés" sont difficilement audibles. D'un côté, l'expression populaire rappelle que : "qui veut noyer son chien l'accuse de la rage". D'un autre côté, il est raisonnable de penser que le syndicat mixte qui va malgré tout faire circuler sur (et sous) ces ouvrages des vélos et avant cela des engins de chantier a réfléchi à la question et que des crédits devront dans tous les cas, être mis en œuvre pour remédier à ces désordres. Et puis, comment affirmer, en l'absence de toute étude que ce nouveau service ne rencontrera pas ses usagers ?

Faites-nous savoir, par retour de courriel, si vous avez pu susciter cette discussion au niveau des élu. es de votre commune et proposer un vote sur la motion que nous vous avons proposée.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez des éléments complémentaires ou être accompagnés dans l'organisation d'un débat public.

Il y a urgence à réfléchir avant qu'il ne soit trop tard.

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions de croire, Mesdames et messieurs, en l'expression de nos sentiments respectueux.

L'équipe de l'Assemblée lotoise pour la NUPES.

Vous pouvez nous joindre par courriel à l'adresse suivante : alp.nupes@zaclys.net.